



## ADIFCO

14E rue Pierre de Coubertin  
Parc Mirande  
21000 DIJON

☎ 08 26 62 55 10\*

☎ 03 80 48 69 29

🌐 [www.adifco.com](http://www.adifco.com)

# Demande de proposition commerciale pour la création d'un site Internet

- ⇒ *Expression des besoins*
- ⇒ *Conditions générales de vente*

## VOTRE SITE INTERNET

### Votre attachée commerciale

**Bridgit AMBANI, [bridgit@adifco.fr](mailto:bridgit@adifco.fr)**

<b>INTRODUCTION</b>	<b>3</b>
<b>INTERVENANTS</b>	<b>4</b>
MAITRE D’OUVRAGE	4
MAITRE D’ŒUVRE	4
<b>VOTRE SOCIETE</b>	<b>5</b>
PRESENTATION	5
OBSERVATIONS	5
<b>PRESENTATION DU PROJET</b>	<b>6</b>
OBJECTIFS DE VOTRE SITE	6
CIBLES	7
<b>NOS OFFRES POUR LE DEVELOPPEMENT DE VOTRE SITE</b>	<b>8</b>
OFFRE A PARTIR DE 990 €HT	8
<b>INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES</b>	<b>10</b>
DROIT DE PROPRIETE	10
GARANTIE	10
<b>CONDITIONS GENERALES DE VENTE</b>	<b>11</b>
ARTICLE 1 : DEFINITIONS.	11
ARTICLE 2 : CONVENTION DE SIGNATURE, ENTREE EN VIGUEUR ET DUREE DU CONTRAT.	11
ARTICLE 3 : PRIX ET MODE DE REGLEMENT.	11
ARTICLE 4 : COLLABORATION, PLANNING ET ROLES RESPECTIFS.	12
ARTICLE 5 : LIVRAISON ET RECETTE.	13
ARTICLE 6 : GARANTIE.	13
ARTICLE 7 : OBLIGATIONS DU CLIENT.	13
ARTICLE 8 : FORCE MAJEURE.	13
ARTICLE 9 : RESILIATION.	14
ARTICLE 10 : PENALITES DE RETARD.	14
ARTICLE 12 : ATTRIBUTION DE COMPETENCE.	14

## Introduction

Ce cahier d'expression des besoins, fera office de cahier des charges pour la réalisation de votre site Internet.

Il est très important que vous consacriez tout le temps nécessaire à compléter ce document afin que le site Internet que nous allons développer avec vous corresponde au mieux à vos attentes et qu'aucun surcoût de développement ne soit demandé en raison d'une information incomplète dès la rédaction de ce document.

Si vous avez la moindre question pour la rédaction de ce document, n'hésitez pas à nous contacter, nous nous ferons un plaisir d'apporter la meilleure réponse possible en fonction de vos attentes. Merci de bien vouloir écrire le plus lisiblement possible afin d'éviter toute confusion.

**Ce document ne constitue pas un engagement légal** et n'est donc pas contractuel entre les parties. Ce n'est qu'une demande de proposition commerciale que vous nous adressez. En retour vous recevrez une offre avec un devis. Seule la validation de ce devis par vos soins constituera un engagement légal.

Cordialement,

La direction.

## Intervenants

### Maître d'ouvrage

Société : .....

SIREN : .....

Contact : .....

Adresse : .....

Code postal : .....

Ville : .....

Téléphone : .....

Télécopie : .....

Email : .....

### Maître d'œuvre

Société : **ADIFCO**

SIREN : **451 292 544**

Contact commercial : **Bridgit AMBANI, [bridgit@adifco.fr](mailto:bridgit@adifco.fr)**

Contact technique : **Patrick LIGERON, [patrick.ligeron@adifco.fr](mailto:patrick.ligeron@adifco.fr)**

Adresse : **14E rue Pierre de Coubertin, Parc Mirande**

Code postal : **21000**

Ville : **DIJON**

Téléphone : **03 80 65 30 22 (Lun/Ven de 09h à 12h et de 14h à 18h)**

Télécopie : **03 80 48 69 29**

Email : **[contact@adifco.fr](mailto:contact@adifco.fr)**

## Votre société

### Présentation

Rien n'est obligatoire dans ce chapitre, mais mieux nous vous connaissons, mieux nous pourrons vous conseiller.

Statut juridique (Entreprise Individuelle, EURL, SARL, SAS, ...) : .....

Année de création : .....

Effectif salarié : .....

Chiffre d'affaires : .....

**Vos activités :**

**Vos produits et services :**

### Observations

Date limite pour nos services pour établir une proposition commerciale suite à cette demande :

.....

*Merci de prévoir au moins 4 jours après la date de retour de ce document.*

**Vos remarques, observations, ... :**

## Présentation du projet

### Objectifs de votre site

Indiquez ici, d'un point de vue générale, ce que vous attendez de votre site.

Exemples :

- Faire connaître votre société.
- Vendre vos produits sur Internet.
- Donner à vos clients des conseils sur vos produits et services.
- Générer des contacts et de nouveaux prospects.
- ...

Indiquez également la date à laquelle vous souhaitez que votre site soit en production (opérationnel et en ligne).

## Cibles

Indiquez ici les cibles de votre site Internet. Merci pour chacune de préciser :

- Les caractéristiques (professionnel, particulier, adolescent, retraité, ...)
- L'importance (cible principal ou secondaire)
- Le centre d'intérêts de votre site pour la cible (recherche d'informations, besoins d'un service ou produit à la mode, ...)

## Nos offres pour le développement de votre site

### Offre à partir de 990 € HT

#### Contenu du site

Il s'agit de développer un site institutionnel (site plaquette) sous la forme suivante :

- 1 Page d'accueil.
- 1 Page de présentation de votre société.
- Jusqu'à 6 pages de présentation de vos produits et/ou services.
- 1 Page formulaire de contact.
- 1 Page formulaire de commande en ligne simplifiée.
- 1 Page de mentions légales.
- 1 Page plan du site.
- 1 Nom de domaine (1 an renouvelable)\*.
- Hébergement professionnel (1 an renouvelable)\*\*.
- Référencement professionnel avec un suivi de 6 mois :
  - ⇒ Optimisation des pages dès la création.
  - ⇒ Aide au choix des mots-clés.
  - ⇒ Soumissions manuelles dans les moteurs principaux.
  - ⇒ Rapports mensuels de positionnement (6 mois).
  - ⇒ Rapports mensuels de référencement (6 mois).
  - ⇒ Accès à l'extranet client pour le référencement.
- 1 an de garantie.
- 1 an de mise à jour mensuelle, 1 page par mois maximum, non cumulable.

#### Charte graphique

Charte graphique simplifiée à partir de notre catalogue ou à partir d'un catalogue en ligne. La charte graphique pourra faire l'objet de personnalisations avancées.

#### En complément de la prestation : Inclus dans le tarif de base

- \*Nom de domaine inclus (extension possible : .com ou .net ou .org ou .info ou .fr ou .be ou .biz)
- \*\*Hébergement de votre site Internet sur serveur mutualisé professionnel, haute disponibilité (en savoir plus : <http://www.ovh.com/fr/produits/90plan.xml>)

#### En complément de la prestation : Tarification en sus

- Reportage photographique sur place, une demi-journée : **+ 150 € HT** (frais éventuels de déplacement, nous consulter).
- Page statique supplémentaire, avec la même charte graphique : **+ 30 € HT la page**.
- Analyse quotidienne du trafic et mesure d'audience : **+ 360 € HT par an**.
- Référencement haut de gamme sur 12 mois : **+ 600 € HT**.

#### Documents à fournir

Le client fournira les images (sauf en cas de reportage photographique) ou nous indiquera les images dans notre banque d'images qu'il souhaite voir sur son site Internet.

Le client fournira l'ensemble des textes qui seront ajoutés dans les pages de son site Internet.

Je souhaite obtenir une proposition commerciale pour cette offre à 990 € HT  (cochez la case)

**Avec les options suivantes :**

Reportage photographique dans mes locaux :  oui  non

Pages statiques supplémentaires : .....

Analyse quotidienne du trafic et mesure d'audience :  oui  non

Référencement haut de gamme sur 12 mois :  oui  non

**Vos observations :**

## Informations complémentaires

Langage de développement que nous utiliserons pour développer votre site Internet :

Pages statiques : **XHTML 1.0 Transitional.**

Pages dynamiques : **PHP 5.0.**

Base de données : **MySQL 4.0.**

## Droit de propriété

Vous acquerez tous les droits de propriété intellectuelle sur le contenu de votre site Internet dès que le paiement du solde de la prestation aura été effectué.

## Garantie

Nous garantissons le bon fonctionnement de nos sites pendant 1 an à conditions que le code source ne soit pas modifié sans notre accord préalable.

## Conditions générales de vente

### Article 1 : définitions.

**Client ou maître d'ouvrage (MOA) :** Défini en page 4 du présent document.

**ADiFCO ou maître d'œuvre (MOE) :** ADiFCO SARL, SIREN 451 292 544 RCS Dijon, 14E rue Pierre de Coubertin, Parc Mirande, 21000 DIJON.

**Plan projet :** Document rédigé par le MOE sous les directives du MOA, incluant notamment la présentation du projet, le cahier des charges (orientations fonctionnelles et de design), le planning et l'estimation budgétaire du projet.

**Produit :** terme générique utilisé pour désigner le produit ou service commandé par le client.

### Article 2 : convention de signature, entrée en vigueur et durée du contrat.

Le client et ADiFCO sont convenus que toute acceptation, exprimée ou confirmée au moyen d'un email, vaudra signature au même titre que sa signature manuscrite et aura donc valeur d'engagement légal.

Le présent contrat est réputé lu et approuvé sans restriction par le client au moment de la signature du plan projet ou de l'acceptation du devis. Sauf mention contraire, le présent contrat entre en vigueur à ce même moment.

Le présent contrat se termine le jour de la recette du site par le client si aucune réserve n'est émise par celui-ci ou alors le jour de la recette du site plus trente jours ouvrables, si une ou plusieurs réserves sont émises par le client. L'article 6, GARANTIE, des présentes entre lui en vigueur à la date de la recette du site (avec ou sans réserves émises par le client) pour une durée non renouvelable d'un an.

### Article 3 : prix et mode de règlement.

Les prix indiqués, sauf mention contraire, sont exprimés en euros et hors taxes. Le prix net à payer par le client est payable en euros exclusivement.

**Règlement par chèque.** ADiFCO n'accepte que les chèques libellés en euros et tirés sur une banque française. Le chèque doit être établi à l'ordre de ADiFCO et expédié à l'adresse : ADiFCO, 14E rue Pierre de Coubertin, Parc Mirande, 21000 DIJON.

**Virement bancaire.** Le client ayant choisi cette option de paiement recevra les coordonnées bancaires d'ADiFCO par email pour procéder au virement. L'intégralité des frais de virement est à la charge du client. Le libellé de virement devra obligatoirement comprendre le numéro client fourni par ADiFCO.

**Règlement des produits sur mesure :** le règlement se fait à hauteur de vingt pour cent (premier acompte) du montant total TTC du devis, au moment de la signature du plan projet par le client ou à l'acceptation du devis. Le début de l'exécution des travaux signifiés dans le plan projet commencera à la confirmation du premier règlement du client par l'organisme bancaire d'ADiFCO. Quatre autres acomptes de quinze pour cent du montant total, seront demandés en fonction du planning contenu en annexe « A » du présent document. Le solde du règlement se fera obligatoirement le jour de la recette du site Internet.

**Règlement des produits à partir de 450 € :** le règlement se fait à hauteur de 250 € (premier acompte) au moment de la signature du plan projet par le client ou à l'acceptation du devis. Le début de l'exécution des travaux signifiés dans le plan projet commencera à la confirmation du premier règlement du client par l'organisme bancaire d'ADiFCO. Le solde du règlement se fera obligatoirement le jour de la recette du site Internet.

**Règlement des produits à partir de 990 € :** le règlement se fait à hauteur de 500 € (premier acompte) au moment de la signature du plan projet par le client ou à l'acceptation du devis. Le début de l'exécution des travaux signifiés dans le plan projet commencera à la confirmation du premier règlement du client par l'organisme bancaire d'ADiFCO. Le solde du règlement se fera obligatoirement le jour de la recette du site Internet.

Les prix sont garantis pour la durée initiale du présent contrat, ADiFCO se réservant le droit de répercuter immédiatement toute nouvelle taxe ou modification du taux des taxes existantes.

En cas de retard ou défaut de paiement de toutes sommes dues, ADiFCO se réserve le droit de suspendre l'exécution des prestations ou fournitures objets du présent contrat. Le client devra alors verser à ADiFCO une pénalité de retard égale à une fois et demie le taux d'intérêt légal en vigueur au jour de la commande. Si dans les quinze jours qui suivent la mise en œuvre de la clause retard de paiement ci-dessus, le client ne s'est pas acquitté des sommes restant dues, la vente sera annulée de plein droit, ce qui n'exonère pas le client des sommes restant dues que celui-ci devra verser à ADiFCO dans les meilleurs délais.

#### **Article 4 : Collaboration, planning et rôles respectifs.**

ADiFCO se voit confier une prestation de création d'un produit, conformément aux dispositions définies dans le plan projet.

Il est de la seule responsabilité du client de définir les besoins fonctionnels, techniques et de design du produit commandé, de collecter et de fournir à ADiFCO, sous sa responsabilité légale, les données (textes et documents photographique principalement) nécessaires à la conception, à la réalisation et à l'exploitation du produit commandé. En cas d'imprécision dans la définition des besoins fonctionnels, techniques et de design du produit par le client, le maître d'œuvre pourra, en cas de nécessité, adapter librement le besoin fonctionnel, technique ou de design.

En aucun cas, ADiFCO ne garantit que le produit pourra effectuer une tâche ou une fonctionnalité non expressément décrite dans le plan projet.

Le client tiendra à la disposition d'ADiFCO toutes les informations et documents qui lui sont nécessaires à la bonne exécution du projet. En aucun cas ADiFCO ne sera tenue pour responsable en cas de retard dans le planning prévu, dû à un manque de réactivité du client. Dans ce cas, ADiFCO est libre de re-planifier le délai avant livraison sans que cette re-planification ne constitue un manquement à ses obligations.

Toute demande de modification, ultérieure à la première rédaction du plan projet, émanant de l'une des parties, devra obligatoirement être validée par l'autre partie avant d'être inscrite au plan projet.

ADiFCO réalisera le produit conformément au plan projet et devra informer le client en cas de difficultés, ce qui donnera lieu à une concertation entre les parties pour déterminer la solution la plus adéquate.

ADiFCO se réserve la faculté de céder, transférer ou apporter à un tiers, sous quelque forme que ce soit, les droits et obligations nés de ses contrats.

Le client autorise ADiFCO à mentionner son nom ou sa dénomination sociale ainsi qu'une image du produit réalisé à son intention, dans nos documents commerciaux et sur l'ensemble de nos sites Internet, à titre de référence.

Le client s'engage à maintenir sur la page d'accueil du produit réalisé, la mention « Conception & Référencement ADIFCO » avec un lien sur la page d'accueil des sites d'ADIFCO.

En aucun cas, ADiFCO assure la gestion de l'hébergement ou du nom de domaine du produit.

**Informatique et liberté.** ADiFCO s'engage à ne jamais vendre ou permettre intentionnellement l'accès à vos données personnelles. Les données collectées servent uniquement au traitement de vos commandes et ne sont librement accessibles qu'au personnel chargé de ce traitement. Toutefois, par obligation, certaines informations vous concernant sont fournies aux partenaires d'ADiFCO pour permettre le traitement complet de votre commande. De plus, conformément à la loi (article 34 de la loi "Informatique et Liberté" du 6 janvier 1978), le client dispose d'un droit d'accès, d'un droit de rectification pour les informations le concernant. Le client dispose également d'un droit d'opposition sur ces mêmes informations, le client concède que ce droit ne sera exécutable que suite à une résiliation du présent contrat. Pour faire valoir ses droits, le client doit envoyer une lettre simple à l'adresse : ADIFCO, 14E rue Pierre de Coubertin, Parc Mirande, 21000 DIJON., ou par email à [info@adifco.fr](mailto:info@adifco.fr) en précisant la teneur de sa demande.

A défaut d'avoir expressément averti ADiFCO de son opposition, le client autorise ADiFCO à lui envoyer des propositions promotionnelles et des messages publicitaires concernant ADiFCO où ses partenaires, par e-mails et ce que jusqu'à ce que le client informe ADiFCO de son désir de ne plus recevoir d'e-mails de cette nature.

## **Article 5 : livraison et recette.**

Le délai de livraison indiqué dans le devis ou tout autre moyen n'est qu'un délai indicatif fourni au client. Seuls les délais donnés par le planning général du projet, établi par l'ensemble des personnels intervenant du maître d'œuvre, fait office de calendrier officiel pour le projet.

La livraison du produit se fait au cours d'une réunion dans les locaux du client (ou à défaut par téléphone et messagerie email). Les frais de déplacement suivant un barème pré-établi par ADIFCO sont entièrement à la charge du client et viennent en sus de tout devis ou toute facture ne mentionnant pas explicitement lesdits frais de déplacement.

Un procès verbal de recette sera établi à cette occasion et sera signé de façon contradictoire par les parties. Les processus d'exploitation et de mise à jour seront discutés durant cette réunion.

En cas de réserve du client pendant la recette du site, celle-ci doit être mentionnée sur le procès verbal de recette et ADIFCO possède un délai de trente jours ouvrables pour effectuer les modifications nécessaires à la levée de cette réserve. L'émission d'une réserve par le client, n'ouvre pas droit à préjudice de quelle façon que ce soit et ne suspend en aucune manière le paiement du solde restant dû.

## **Article 6 : garantie.**

ADIFCO concède au client une garantie, d'une durée limitée à un an à compter de la signature du procès verbal de recette par les parties, contre les défaillances ou dysfonctionnements consistant en un comportement répétitif et reproductible du produit ne correspondant pas au plan projet. ADIFCO s'engage donc, pour la durée de la garantie, de tout mettre en œuvre afin de mettre en conformité le produit avec le plan projet.

Cette garantie est valable uniquement dans le cas où les règles ci-dessous sont respectées :

- usage normal du produit ;
- hébergement de bonne qualité et adapté aux besoins en ressources du site ;
- absence totale de toute intervention, de toute modification ou tentative de modification du produit par un tiers quel qu'il soit, sans l'autorisation préalable et écrite d'ADIFCO ;
- seuls peuvent être modifiés le contenu des balises HTML suivantes « title », « description », « keywords » et « robots » en cas de référencement du produit par une société tierce ;
- respect par le client de ses obligations de paiement aux échéances prévues.

## **Article 7 : obligations du client.**

Le client s'engage à fournir des informations justes, sincères et actuelles à ADIFCO. Le client se fait devoir de réactualiser ces informations le cas échéant. Le client reste seul responsable en cas de défaut de fonctionnement lié directement ou indirectement aux informations fournies par le client à ADIFCO.

Le client reste seul responsable et assume seul, sans recours possible auprès ou à l'encontre de ADIFCO par lui-même ou des tiers, des éventuelles atteintes aux bonnes mœurs, à l'ordre public, à la propriété intellectuelle ou industrielle de tiers, aux lois et réglementations françaises et internationales en vigueur, des dommages et préjudices matériels ou immatériels directs ou indirects, dans l'usage qu'il peut faire des produits ou services mis à disposition par ADIFCO.

Le client s'engage à ne pas tenter ou à accéder (ou d'inciter à le faire) aux systèmes de ADIFCO ou d'interagir avec eux, dans un cadre non explicitement prévu par ADIFCO. Dans ce cas, ADIFCO se réserve le droit d'interrompre immédiatement et sans préavis le compte client, ce droit ne donnera lieu à aucun recours, remboursement ou indemnisation.

## **Article 8 : force majeure.**

En cas d'événement de force majeure, dûment reconnu, ADIFCO ne pourra pas être tenue pour responsable de tout retard ou inexécution. L'événement de force majeure suspend les obligations liées au présent contrat pendant toute la durée de son existence. Si l'événement de force majeure a une existence supérieure à trente jours, il donnerait droit à l'une ou l'autre des parties de résilier le présent contrat. Ce type de résiliation doit être signifié par lettre recommandée avec AR et prendrait effet dix jours après réception de la lettre, sans indemnité et sans préjudice des sommes restant dues et de tous dommages et intérêts.

En plus des cas de force majeure habituels, l'indisponibilité involontaire du chef de projet fait également partie des causes entendues de force majeure.

### **Article 9 : résiliation.**

Le client peut résilier ce contrat à tout moment en avisant ADiFCO par lettre recommandée avec AR. La résiliation prendra effet dix jours après réception par ADiFCO du courrier de résiliation du client. Ce type de résiliation n'ouvre droit à aucun remboursement et ne dégage en aucun cas le client de son devoir de payer les sommes dues par les factures émises par ADiFCO avant la signification de la résiliation du contrat par le client.

ADiFCO peut résilier ce contrat à tout moment soit conformément aux dispositions des présentes ou en cas de non respect d'un ou de plusieurs termes du présent contrat par le client. Ce type de résiliation n'ouvre droit à aucun remboursement et ne dégage en aucun cas le client de son devoir de payer l'intégralité des sommes dues.

### **Article 10 : pénalités de retard.**

ADiFCO s'engage à payer des pénalités de retard au client (ou à déduire le même montant de la facture finale) à hauteur de 5 % par mois plein de retard, du fait exclusif d'ADiFCO, pour la recette du site. En aucun cas et en aucune manière, le présent article ne peut supplanter, abroger, limiter l'effet, ou modifier l'une des clauses des autres articles des conditions générales.

### **Article 12 : attribution de compétence.**

Le présent contrat est soumis à la loi et à la réglementation française. A défaut de résolution amiable, tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution des clauses et termes du présent contrat sera de la compétence exclusive des Tribunaux de DIJON, France.

A ....., le ..... deux mille sept.

**Signature du client,**  
ou de son représentant légal  
(indiquez vos Prénom et Nom  
et qualité avant de signer)

**Signature ADIFCO,**  
le représentant légal,  
  
PATRICK LIGERON,  
Chef de projet